

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juillet à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MOMAS se sont réunis en séance ordinaire, sous la Présidence de M Georges LECLERC, Maire.

Étaient présents : Mmes LABORDE Valérie, Patricia MANOTTE,

Mrs LECLERC Georges, LAFERRERE Yannick, LARQUE Jean-Louis, DARTIGUELONGUE Clément, Jean-Louis CAMPAGNE, Nicolas DIEULLE, Jonathan ARETTE

Absents excusés : ARETTE Patricia, DECHELOTTE Marion, VAN HUFFEL Natacha, CAMPAGNE Myriam, Céline CELERIER

Procurations : Céline CELERIER à Georges LECLERC, Natacha VAN HUFFEL à Jean-Louis CAMPAGNE, Marion DECHELOTTE à Jean-Louis LARQUÉ, Patricia ARETTE à Patricia MANOTTE

Secrétaire de séance : Clément DARTIGUELONGUE

Motion de protestation contre les projets industriels E-CHO et BIOCHAR

D-2025-07-04

Dans le Béarn et le Pays Basque, le projet industriel E-CHO, porté par Elyse Energy, soulève de nombreuses inquiétudes. Ce projet qui prétend répondre aux défis environnementaux, interroge sur son impact écologique, sa viabilité économique et sa pertinence face aux besoins des populations locales. Le projet BIOCHAR de Garlin suscite le même questionnement.

Le projet E-CHO d'Elyse Energy, qui s'implanterait à Lacq, repose sur un système de trois usines distinctes. La construction d'une usine de production d'hydrogène (HyLacq) comme vecteur d'énergie pour alimenter une usine qui produirait 200 000 t/an d'e-méthanol (eM Lacq) pour le transport maritime et l'industrie chimique et, enfin, une usine (BioTJet) qui produirait 75 000 t/an d'e-bio-kérosène pour "décarboner" le transport aérien.

Elyse prétend que le projet BioTJet pour la production d'e-bio kérosène contribuera de manière significative à la décarbonation du secteur aérien, la réalité est tout autre étant donné que le site ne produira qu'environ 1% du carburant aérien alternatif français. De plus, en particulier à cause des prélèvements de bois des forêts, le projet ne sera pas du tout « bas-carbone » sur la totalité du cycle. D'autre part, pour des raisons techniques et financières, les compagnies aériennes ne veulent ni ne peuvent incorporer assez de carburant alternatif dans les moteurs d'avions. Les prévisions de la part incorporable de carburant de synthèse ont été déjà revues à la baisse pour 2030 (actuellement inférieure à 1 % en moyenne). La raison d'être même du projet BioTJet est donc remise en question : Les carburants de synthèse arriveront trop tard pour décarboner suffisamment l'aviation d'ici 2050, sans modération du trafic (et a fortiori avec l'augmentation attendue du trafic aérien d'ici 20 ans).

Enfin, l'implantation du complexe industriel E-CHO sur le bassin de Lacq s'avère dangereuse pour les riverains, irréaliste quant à la ressource en biomasse, non viable sur le plan de la technique du procédé industriel et à haut risque pour le puits de carbone forestier.

La consommation d'eau annoncée à ce jour par l'industriel pour l'électrolyseur, l'usine E méthanol et celle d'E kérosène est de 6.8 millions de m³/an. Elyse a donc obtenu une

autorisation de prélèvements supplémentaires, alors que d'autres industries locales doivent respecter le Plan de Sobriété National, en réduisant de 10 % la consommation d'ici 2030, et qu'il y a des restrictions de plus en plus fréquentes pour les usagers (notamment les agriculteurs) en période de sécheresse.

Le projet d'électrolyse nécessite une énorme quantité d'énergie de 4,5 TWh, équivalente à la consommation annuelle des Pyrénées-Atlantiques, entraînant un bilan énergétique négatif. Cela représente environ 60 % de la capacité d'un réacteur nucléaire. Des questions se posent sur la capacité du réseau à fournir cette électricité sans ajouter de minicentrales nucléaires, et sur l'impact potentiel sur les prix de l'électricité pour le grand public. De plus, le site de production d'hydrogène HyLacq d'Elyse Energy dépendra d'une adaptation du réseau électrique, et la dénomination "hydrogène vert" est trompeuse, car elle implique l'utilisation exclusive d'énergies renouvelables, ce qui n'est pas le cas ici.

Les sites projetés par E-CHO sont situés sur un bassin déjà fortement impacté par l'industrie chimique et à proximité d'habitations. Les populations voisines seront exposées à des risques entre autres liés à la production d'hydrogène, un gaz réactif et potentiellement dangereux. Les problèmes liés aux électrolyseurs de grande puissance, qui sont encore en phase expérimentale, ajoutent à cette inquiétude.

Elyse Energie annonce avoir besoin de 500 000 tonnes de Biomasse (bois sous-produits forestiers) La forêt joue un rôle crucial contre le changement climatique en réduisant les températures et en protégeant la biodiversité et le cycle de l'eau. Cependant, la surexploitation des forêts régionales entraîne une hausse du CO2 et des dysfonctionnements dans le cycle de l'eau, aggravant l'érosion des sols et augmentant le ruissellement. En Béarn, les catastrophes climatiques, telles que les pluies diluviennes, ont des conséquences dramatiques sur les collectivités.

Il est impératif de protéger notre environnement et de penser à l'avenir de nos régions. Les projets E-CHO et BIOCHAR, au-delà de ses prétentions écologiques, risquent de compromettre l'équilibre de notre écosystème.

Aussi, nous, élus de MOMAS (13 voix CONTRE ces projets + 1 abstention),

soutenus par 83,72 % de nos administrés qui se sont exprimés sur le sujet via le sondage que nous avons réalisé auprès d'eux,

➤ **DEMANDONS :**

- **l'arrêt immédiat des projets industriels E-CHO et BIOCHAR en raison de leurs conséquences nuisibles pour l'environnement, la santé des riverains et l'économie locale.**
- **la réalisation d'une évaluation indépendante et approfondie des risques environnementaux et sanitaires de ces projets.**
- **la réorientation des investissements vers des projets réellement durables et respectueux de notre biodiversité.**

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,
Georges LECLERC



Handwritten signature in black ink, appearing to be 'GG' followed by a long horizontal stroke.